



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19053818



Greffe

- 4 AVR. 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0458.652.325

Dénomination

(en entier) : **ALICO**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : QUAI DE L'OURTHE 14 4170 COMBLAIN AU PONT

Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT ADMINISTRATEURS.

Sur convocation de Mr COUNEROTTE Hugues administrateur -délégué de la S.A. ALICO, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ce 27.12.2017 au siège social de la société.

Sont présents :

Monsieur Counerotte Hugues, administrateur, actionnaire

SPRL IMMO DE L'OURTHE, représentée par Mr Counerotte Hugues, administrateur, actionnaire.

Toutes les parts étant représentées, l'assemblée peut délibérer valablement.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Counerotte Hugues.

Monsieur Counerotte Hugues rappelle l'ordre du jour, se composant des points suivants :

- 1) Nomination des administrateurs de la société pour une période de 6 ans.
- 2) Conseil d'administrateur – nomination du président du conseil d'administration et des administrateurs-délégués.

Monsieur le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

Résolution :

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administration de :

- Monsieur Counerotte Hugues susnommé qui accepte
- Sprl Immo de l'Ourthe représentée par Mr Counerotte Hugues qui accepte.

Pour la période du 27.12.2017 au 27.12.2023.

Chaque administrateur peut agir seul et engager valablement seul la société pour les actes de gestion.

Les mandats des administrateurs seront rémunérés sauf décision contraire de l'AG et prendront fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle de deux mille vingt trois.

Le Conseil d'administration nomme comme président du conseil d'administration Monsieur Counerotte Hugues

Les administrateurs sont Mr Counerotte Hugues et la Sprl Immo de l'ourthe, représentée par Mr Counerotte administrateur-délégué.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité les résolutions

Aucun autre point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale est clôturée. Tous les actionnaires et administrateurs présents ayant signé le procès-verbal.

Monsieur Counerotte Hugues

Sprl Immo de l'Ourthe

Représentée par Mr Counerotte Hugues